



Avenant au contrat de travail cdi

Par **lily20**, le **05/01/2015 à 15:41**

bonjour rnje suis nouvelle sur site rnje viens vers vous car je suis perdu je ces pas se que je doit faire rnje travaille en restauration ma patronne ma fait plusieurs cdd pour les saison puis ma fait un cdi de 17h 33 par mois que j'ai singer par erreur elle ma fait un avenant de 39h semaine cette été qui ma pas donner droit au chômage qui me pose beaucoup de problème me retrouver avec 107euro par mois et aujourd'hui elle veux me faire un autre de 40 heure semaine a t elle le dois si je démissionne peut elle me faire un cdd âpre ou pas? que puis je faire maintenant?j'espère que vous aller pouvoir m'aider merci d'avance rncordialement

Par **moisse**, le **05/01/2015 à 16:58**

Bonsoir,rnVotre exposé est incompréhensible.rnJe vais détailler ce que j'ai cru comprendre et vous confirmerez ou préciserez le reste.rn* vous avez effectué des CDDrn* puis l'employeur vous fait signer un CDI de 17h33 par mois au lieu de 173 h33 ce qui correspond à 40 h/semainern* pour corriger cette erreur, vous signez un avenant à 39h/semaine.rnQue vient faire Pole-emploi et le chômage ?

Par **lily20**, le **05/01/2015 à 18:38**

merci de votre réponse je suis désolé si je me suis fait mal comprendre rnj'ai effectuer 3 cdd puis elle ma fait un cdi de 17heure33 par moi qui travailler 4 heure semaine qui me donne comme salaire net 107euro par mois puis ma fait un avenant de 39h de juin a septembre et en octobre j'ai repris mon cdi de 17h33 donc pas de fin de contras pas de droits au chômage et

maintenant elle me dit de faire un avenant de 40h/ semaine je ne sais plus comment faire . ses une erreur de ma part de pas avoir lu le contrat avant de le signer je pense pas que cela été si peu heure même si je garde le cdi je suis bloqué par tout puis que je travaille tout les lundis ou par fois sa change comment faire maintenant j'espère être un peu plus claire merci